

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 avril 2014

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 1536)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE538

présenté par
M. Blein, rapporteur

ARTICLE 21

À l'alinéa 10, supprimer la première occurrence du mot :

« ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.